

Validation des besoins de réadaptation au programme spécialisé déficience intellectuelle sévère (DIS) et profonde (DIP)

Direction(s) responsable(s)	Direction des programmes Déficiences	Approuvé	2022-12-08
		Révisé	2024-02-14
Personne(s) concernée(s)	Intervenants œuvrant au sein du programme spécialisé DIS-DIP		
Outils cliniques associés	CLI-60584 - Validation des besoins de réadaptation programme spécialisé DIS DIP		

BUT	Le formulaire Validation des besoins de réadaptation programme spécialisé DIS DIP comporte deux parties à compléter. Partie 1 : Compte tenu des besoins complexes et hétérogènes de cette clientèle, la « <i>Validation des besoins</i> » est un outil de <u>cueillette des besoins</u> de réadaptation spécialisée, destiné aux usagers ayant un profil DIS-DIP. L'utilisation de cet outil adapté permet de recueillir l'ensemble des besoins spécialisés de la personne <u>en lien avec sa situation de handicap</u> afin d'aider l'intervenant pivot à cibler les points de vigilances à surveiller. Partie 2 : Grâce à la cueillette de données réalisée dans la partie 1, l'intervenant pivot sera en mesure de compléter la <u>Grille d'analyse multidimensionnelle</u>. Celle-ci permettra de <u>synthétiser et prioriser</u> les besoins afin d'effectuer le plan d'intervention de la personne.
UTILISATION	La fréquence de passation de la validation des besoins doit être <u>minimalement une fois par année</u> lors de la mise en œuvre de l'étape 2 du processus clinique : Évaluation et analyse. Elle se veut une étape préparatoire avant la réalisation du plan d'intervention (PID-PII-PSI). L'intervenant pivot de l'utilisateur est responsable de la complétion de l'outil en collaboration avec les intervenants ou les proches qui gravitent autour de la personne. Il est convenu au programme spécialisé DIS-DIP, que même si l'intervenant pivot fait partie d'un ordre professionnel, il se doit de compléter l'outil « <i>Validation des besoins</i> » lorsqu'il occupe le <u>rôle d'intervenant pivot</u> afin d'obtenir une <u>vue d'ensemble</u> sur les besoins de l'utilisateur. Une mise à jour peut aussi être effectuée lorsque nécessaire. Pour ce faire, il suffit de cocher « <i>mise à jour</i> » sur le formulaire et d'inscrire les nouvelles informations, en rouge, dans la copie du formulaire au dossier informatique de l'utilisateur. Lorsque les deux parties de l'outil sont complétées, l'intervenant pivot doit présenter les résultats à la personne et à ses proches. Les éléments prioritaires de cette présentation devront être consignés dans une note évolutive au SIPAD dont un canevas à cet effet est <u>disponible</u>. Dépôt au dossier informatique : L'intervenant pivot doit déposer les deux parties complétées au <u>dossier informatique de l'utilisateur</u> et conserver pendant 5 ans avant de pouvoir détruire le document. Attention : l'outil ne doit pas être déposé au SIPAD puisque ce sont des données brutes.
MISE EN GARDE	Cette cueillette de besoins doit toujours être orientée avec le projet de réadaptation de la personne ou en lien avec la demande de services spécialisés initiale.

Processus de révision		
Rédaction	Véronique Grégoire, agente de gestion au programme spécialisé intégration communautaire DIS-DIP et déficiences multiples	2022-08-23
Révision	Véronique Grégoire, agente de gestion au programme spécialisé intégration communautaire DIS-DIP et déficiences multiples	2024-10-18
Consultation(s)	Personnes ressources en encadrement clinique au programme spécialisé intégration communautaire DIS-DIP et déficiences multiples	2024-02-01

Historique du document		
Adopté par	Comité de gestion exécutif de la Direction des programmes Déficiences	2022-12-08
Commentaires		